

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports et des jeux
Olympiques et Paralympiques

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ÉTAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « VOILE »

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i> | REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-57 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté. | |
|---|--|---|---|
| | | MODALITES D'EVALUATION | CRITERES D'EVALUATION |
| UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur | | | |
| Conception du projet de la structure Préparation du projet stratégique de performance en voile Formalisation d'un projet de développement en voile | C 1.1 - Préparer la prise de décision | Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2. | Le candidat : - Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels, - Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire |

| | | | |
|--|---|--|---|
| Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes | | | <ul style="list-style-type: none"> - Formalise des diagnostics stratégiques pour les élus du club ou de la structure de voile - Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes du club ou de la structure de voile dans une perspective éducative - Mobilise les ressources interne dans la préparation d'un projet de développement - Anime une démarche d'ingénierie de projet - Formalise un projet de développement - Elabore des dossiers de financement - Transmet l'information nécessaire à la prise de décision - Expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes - Prépare les travaux des assemblées décisionnelles. |
| Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement | | La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen : | |
| Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du voile. | C 1.2 - Elaborer un projet de développement | - de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en voile. | |
| Pilotage des actions de relation publiques dans le domaine du voile. | | | |
| Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive | C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes élus. | -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. | |

UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

| | | | |
|--|--|--|---|
| Direction d'une structure | | | Le candidat : |
| Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail | C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur | Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2. | <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines - Anticipe l'évolution des besoins en personnel - Négocie le plan de formation du personnel - Gère les relations sociales au sein du club ou de la structure de voile - Contrôle la gestion administrative du personnel - Procède à l'évaluation des personnels |
| Prescription des organisations de travail des équipes | | La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de: | |
| Négociation du plan de formation du personnel | | - la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de | |
| Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis | C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur | | |
| Définition du fonctionnement financier | | | |

| | | | |
|---|--|--|---|
| de la direction sportive en voile | | performance sportive en voile. | -Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement |
| Analyse du compte de résultats et du bilan annuel | | -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. | - Organise le fonctionnement financier du club ou de la structure de voile |
| Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive en voile | C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation | | - Négocie avec les prestataires du club ou de la structure de voile |
| Organisation des différentes délégations. | | | - Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire |
| Conduite de l'évaluation du système de travail. | | | -Evalue la pertinence des modes de fonctionnement du club ou de la structure de voile |
| | | | - Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés |
| | | | - Elabore des propositions d'évolutions possibles. |

UC 3 - Diriger un système d'entraînement en voile

| | | | |
|--|--|---|--|
| Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation | | L'épreuve certificative est réalisée au moyen : | Le candidat : |
| Pilotage du système de l'entraînement en voile | | - d'une mise en situation professionnelle d'encadrement d'une séance sur l'eau avec un groupe de pratiquants confirmés suivi d'un temps de bilan et d'échanges avec les évaluateurs | - Analyse les facteurs de la performance sportive en voile |
| Organisation du système de l'entraînement en voile | C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en voile | | - Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en voile |
| Evaluation du système d'entraînement en voile | | - de la production d'un document présentant une action de formation de cadres sportifs menée par le candidat faisant l'objet d'une présentation suivie d'un entretien | - Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire |
| Observation de la performance des autres joueurs pendant la compétition en voile | C 3.2 - Planifier la préparation de la performance sportive en voile | | - Définit une politique de détection des jeunes sportifs en voile |
| Observation de la performance des autres | | | - Organise les échanges de pratique avec une équipe technique en voile |
| | | | - Organise la cohérence de la planification en voile |
| | | | - Coordonne le système d'entraînement comprenant différents intervenants |
| | | | - Définit les axes de la préparation physique des sportifs en voile |
| | | | - Définit les axes de la préparation mentale des sportifs en voile |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>équipes pendant la compétition en voile</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en voile</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en voile</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques</p> | <p>C 3.3 - Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en voile</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en voile</p> <p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en voile</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une politique de suivi social et professionnel des sportifs en voile - Dirige l'entraînement en voile - Veille au respect des différents protocoles de travail établis - Encadre les sportifs en voile dans le cadre de la compétition - Analyse le comportement des sportifs pendant la compétition de voile - Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel - Gère la relation avec les médias - Formalise les bilans sportifs en voile - Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement - Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de voile - Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées - Anime des actions de formation en voile - Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en voile - Evaluer des actions de formations en voile |
| <p>UC 4 - Encadrer la voile en sécurité</p> | | | |
| <p>Encadrement de pratiquants confirmés en voile en sécurité</p> | <p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations</p> | | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evalue les risques objectifs liés à la pratique de la voile |

| | | | |
|---|---|---|--|
| Encadrement de la voile en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers | techniques en voile | La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d'une mise en situation pratique d'encadrement en sécurité d'un groupe de pratiquants inscrits dans un cycle d'apprentissage en voile, suivie d'un entretien. | <ul style="list-style-type: none"> - Evalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en voile - Explicite les différents éléments de la démonstration technique - Anticipe les risques potentiels pour le sportif - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident - Evalue les risques objectifs liés au contexte de pratique - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique de la voile et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements - Agit en cas de maltraitance des mineurs |
| Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité voile | C 4.2 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en voile | | |
| Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en voile | C 4.3 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en voile | | |